

# communiqué de presse

## ENQUÊTE SUR LES BUDGETS DES MÉNAGES : INSCRIVEZ-VOUS !

Afin d'améliorer la représentativité de l'enquête fédérale sur les budgets des ménages à Genève, le Service cantonal de statistique (SCS) cherche la collaboration de **ménages de salariés** de une à six personnes.

Il sera demandé à chaque ménage de relever de manière détaillée, durant douze mois, ses dépenses quotidiennes ainsi que ses recettes.

Toutes ces données seront traitées de façon confidentielle et ne seront utilisées qu'à des fins statistiques.

Chaque ménage résidant dans le canton recevra pour ce travail une indemnité annuelle de 400 fr. (indemnité fédérale : 300 fr.; complément cantonal : 100 fr.) ainsi qu'un récapitulatif de ses comptes pour l'année, lequel lui permettra de connaître précisément l'affectation de ses ressources et de se situer par rapport aux autres ménages participant.

Cette enquête fournit des informations précieuses – et demandées par de larges milieux d'utilisateurs de chiffres (syndicats, groupements de consommateurs, etc.) – sur les structures des dépenses des ménages. Elle permet d'observer, par exemple, l'évolution dans le temps de la part des grands groupes de dépenses. Ainsi, l'alimentation représentait 29,4 % du total des dépenses en 1957, 23,4 % en 1967, 13,5 % en 1977 et 11,7 % en 1987. La part du loyer, elle, est relativement stable depuis le début de l'enquête à Genève, en 1949. Les assurances et les impôts, par contre, ont vu leur part progresser fortement : en 1957, la part des premières se fixait à 10,4 %, celle des secondes à 4,3 %; trente ans plus tard, 16 % des dépenses passent en assurances et 12,3 % en impôts.

Les personnes prêtes à collaborer à cette enquête sont invitées à s'annoncer au SCS par téléphone (Mme S. Monney, tél. 87.67.22; réception, tél. 87.67.07) ou par écrit ( Service cantonal de statistique, case postale 36, 1211 Genève 6), **avant le 10 décembre 1988.**

